



## DETR – DSIL – DSID – FNADT – année 2024

Collectivité	COMMUNE DE ROCHECORBON
Opération	Travaux de sécurisation et de réhabilitation du bâtiment « la Terrasse » à Rochecorbon (ALSH et CRÈCHE)

Coût estimatif de l'opération	
Poste de dépenses (Les montants indiqués dans chaque poste de dépense doivent être justifiés)	Montant prévisionnel HT
HONORAIRES ET BUREAUX D'ÉTUDES	35 700,00 €
ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE	38 500,00 €
COÛT TOTAL DES TRAVAUX	392 000,00 €
	0,00 €
<b>Coût HT (le coût doit être le même que celui figurant sur la ligne bleue ci-dessous)</b>	<b>466 200,00 €</b>

Plan de financement prévisionnel				
Le cas échéant, joindre une copie des décisions d'octroi des subvention ou à défaut le courrier de demande				
Financiers	Sollicité ou acquis	montant subventionnable H.T	Taux intervention	montant aide notifiée
DETR	sollicité	466 200,00 €	21,4481%	99 991,15 €
DSIL		0,00 €	0,00%	0,00 €
FONDS VERT		0,00 €	0,00%	0,00 €
Autre subvention État (à préciser)		0,00 €	0,00%	0,00 €
Fonds européens		0,00 €	0,00%	0,00 €
Conseil départemental		466 200,00 €	11,4274%	53 275,00 €
Conseil régional		0,00 €	0,00%	0,00 €
Autres (CAF 37)		466 200,00 €	27,07%	126 200,00 €
<b>Sous-total des aides sollicitées</b>			<b>0,00%</b>	<b>279 466,15 €</b>
Autofinancement (au – 20 % du coût du projet)		466 200 €	21,45%	186 733,85 €
<b>Coût HT (le coût doit être le même que celui figurant sur la ligne jaune ci-dessus)</b>		<b>466 200,00 €</b>	100,00%	<b>466 200,00 €</b>

Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement

**RAPPEL : la part d'autofinancement ne doit pas être inférieure à 20 %**